

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° IND-UT-140

Mise en veille automatique d'une machine utilisant de l'air comprimé

1. Secteur d'application

Industrie : machines industrielles existantes.

2. Dénomination

Installation d'un dispositif de mise en veille automatique pour une machine industrielle existante utilisant de l'air comprimé.

La présente fiche s'applique aux opérations engagées avant le 1^{er} janvier 2030.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La machine industrielle de production concernée utilise de l'air comprimé dans le cadre d'un processus de production discontinu.

La pression de service (dans la présente fiche, le terme « pression » fait référence à la pression absolue) de la machine industrielle est comprise entre 6 et 6,5 bars. Le dispositif de mise en veille automatique permet d'obtenir une pression de l'air comprimé d'au plus 3 bars pendant les phases d'inutilisation de la machine.

Le dispositif de mise en veille automatique inclut un débitmètre, un régulateur proportionnel (par exemple, une vanne proportionnelle pression, un électro-régulateur, etc.) et un manomètre.

Dans le cas où la machine sur laquelle est installé le dispositif de mise en veille n'est pas équipée d'un automate programmable, le dispositif de mise en veille installé comprend un automate programmable afin d'assurer l'automatisation de la mise en veille de l'air comprimé.

Le dispositif de mise en veille est paramétrable (pression de veille, temporisation avant déclenchement de la veille, seuil de débit de déclenchement suite au changement d'état de la machine) en fonction du type de machine sur lequel il est installé et dispose d'un filtre accessible permettant de vérifier la bonne qualité de l'air comprimé.

Le débit, à la pression de service, à l'entrée de la machine sur laquelle est installé le dispositif de mise en veille est compris entre 200 L/min ANR (atmosphère normale de référence) et 4 000 L/min ANR.

La preuve de la réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un dispositif de mise en veille automatique de l'air comprimé pour une machine industrielle. Elle mentionne également le débit, à la pression de service, d'air comprimé de la machine sur laquelle est installé l'équipement ou, le cas échéant, la plage de débit du système de traitement de l'air situé directement en amont de la machine ainsi que le débit nominal du système de traitement d'air. Elle précise, de plus, que l'équipement inclut un débitmètre, un régulateur proportionnel, un manomètre et un filtre ainsi que, le cas échéant, un automate programmable afin d'assurer l'automatisation de la mise en veille de l'air comprimé.

4. Durée de vie conventionnelle

15 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Le volume de certificats d'économies d'énergie est déterminé comme suit :

Débit d'air comprimé (L/min)		Durée de fonctionnement de la machine	Montant du forfait (kWhc/(L/min))
D	X	1x8h avec arrêt le weekend	71
		2x8h avec arrêt le weekend	57
		3x8h avec arrêt le weekend	45
		3x8h sans arrêt le weekend	30

D (en L/min) est le débit d'air comprimé, à la pression de service, entrant dans la machine.

**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée IND-UT-140,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/ IND-UT-140 (v. A65.1) : Installation d'un dispositif de mise en veille automatique pour une machine industrielle existante utilisant de l'air comprimé.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Pour les personnes morales, nom du site des travaux ou nom de la copropriété :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*L'équipement installé est un dispositif de mise en veille automatique d'une machine utilisant de l'air comprimé :

☐ OUI ☐ NON

*Mode de fonctionnement du site (une seule case à cocher) :

☐ 1x8h avec arrêt le week-end ☐ 2x8h avec arrêt le week-end ☐ 3x8h avec arrêt le week-end ☐ 3x8h sans arrêt le week-end

*L'équipement est installé sur une machine industrielle en service depuis au moins deux ans avant l'engagement de l'opération :

☐ OUI ☐ NON

*L'équipement est installé sur une machine industrielle utilisant de l'air comprimé dans le cadre d'un processus de production discontinu : ☐ OUI ☐ NON

Caractéristiques de la machine sur laquelle l'équipement est installé :

*Pression de service (P) en bar :

*Débit d'air comprimé entrant dans la machine à la pression de service en L/min :

*La machine sur laquelle l'équipement est installé est équipée d'un automate programmable :

☐ OUI ☐ NON

*Dans le cas où la machine sur laquelle est installé l'équipement n'est pas équipée d'un automate programmable, l'équipement installé comprend un automate programmable afin d'assurer l'automatisation de la mise en veille de l'air comprimé :

☐ OUI ☐ NON

*L'équipement installé permet d'obtenir une pression d'air comprimé entrant dans la machine de 3 bars au maximum pendant les phases d'inutilisation de la machine : ☐ OUI ☐ NON

*L'équipement installé est équipé d'un débitmètre, d'un régulateur proportionnel, d'un manomètre et d'un filtre :

☐ OUI ☐ NON

Caractéristiques de l'équipement installé :

*Marque :

*Référence :